

Annexe 3 à l'article 14, alinéa 1, lettre b

(état au 01.01.2012)

Valeurs limites des besoins annuels en chaleur pour le chauffage s'agissant des nouveaux bâtiments, des transformations et des changements d'affectation

Valeurs limites des besoins annuels en chaleur (pour une température annuelle moyenne de 8,5 °C)

Catégorie de bâtiment		Valeur limite pour les nouveaux bâtiments		Valeur limite pour les transformations ou les changements d'affectation $Q_{h,li_transformations/changements\ d'affectation}$ MJ/m ²
		$Q_{h,li0}$ MJ/m ²	$\Delta Q_{h,li}$ MJ/m ²	
I	Habitat collectif	55	65	1,25 * $Q_{h,li_nouveaux\ bâtiments}$
II	Habitat individuel	65	65	
III	Bâtiment administratif	65	85	
IV	Ecole	70	70	
V	Bâtiment commercial	50	65	
VI	Restaurant	95	75	
VII	Lieu de rassemblement	95	75	
VIII	Hôpital	80	80	
IX	Industrie	60	70	
X	Entrepôt	60	70	
XI	Installation sportive	75	70	
XII	Piscine couverte	70	90	

$Q_{h,li0}$ = valeur de base pour les besoins en chaleur pour le chauffage (MJ/m²)

$\Delta Q_{h,li}$ = facteur d'accroissement pour la détermination de la valeur limite des besoins en chaleur pour le chauffage (MJ/m²)